



Energie des Rouches

Projet éolien des Rouches

COMMUNES DE BALANZAC ET SAINTE-GEMME
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CŒUR DE SAINTONGE
DÉPARTEMENT DE CHARENTE-MARITIME (17)

TOME 5 - VOLET PAYSAGE ET PATRIMOINE

DE L'ÉTUDE D'IMPACT

CARNET DE PHOTOMONTAGES



Maître d'ouvrage :
Energie des Rouches
32-36 Rue de Bellevue
92 100 Boulogne-Billancourt

JANVIER 2023

Méthodologie utilisée par wpd

Prises de vue sur le terrain

Afin d'apporter une évaluation la plus complète et la plus objective possible, le choix des points de prise de vue pour les photomontages se base sur la lecture sur carte et sur photo aérienne du paysage, sur l'analyse de ses sensibilités, sur la carte des zones d'influence visuelle ainsi que sur des visites préliminaires sur site. Les points de vue sont choisis en concertation avec le paysagiste expert. Les photomontages représentent des vues plus ou moins distantes du projet (perceptions immédiates, rapprochées, éloignées) depuis plusieurs points de vue remarquables ou sensibles :

- les villages les plus proches (sortie de village vers le parc ou covisibilité de la silhouette du village ou des éoliennes) ;
- les axes de communication (routes fréquentées, autoroutes, voies de chemin de fer, GR, etc.) ;
- les principaux éléments de patrimoine, sites ou éléments bâtis, en particulier les monuments historiques (covisibilité depuis l'élément patrimonial ou covisibilité avec cet élément) ;
- les sites remarquables et /ou fortement fréquentés (panorama, point haut, etc.)

Toutes les photos sont réalisées avec un appareil photo reflex APS-C Canon EOS 77D associé à un objectif Canon EF 28mm f/2.8. L'ensemble est vissé sur une tête panoramique crantée pour faciliter les prises de vue sur le terrain. De plus, elle permet d'assurer une précision optimale en cas d'assemblage des clichés en panorama. Le dispositif est monté sur un trépied réglé à 1,50m assisté par des niveaux à bulles pour garantir un horizon droit.

Les photographies sont prises à une distance focale de 28mm (équivalent à 45mm pour un capteur plein format 24x36mm) qui s'approche de la focale dite « normale » de 43,27mm. Cette dernière représente la vision la plus proche de l'œil humain, avec des déformations visuelles et des perspectives identiques. L'ouverture du diaphragme est systématiquement verrouillée à f/14 pour garantir une netteté optimale sur tous les plans de la photographie. Avec la focale utilisée, les clichés ont un angle de champ vertical de 29.8° et un angle de champ horizontal de 43.4°. Plusieurs clichés sont pris à intervalle régulier qui pourront servir à réaliser des panoramas avec un angle de champ horizontal minimum de 120°.

Réalisation des photomontages avec WindPRO

Les clichés sont ensuite assemblés à l'aide du logiciel Kolor Autopano afin d'obtenir un panoramique en projection cylindrique sur lequel les éoliennes pourront être intégrées à l'aide du logiciel WindPRO. Le choix de la réalisation de panoramiques en projection cylindrique est adapté à l'évaluation des impacts du projet éolien de Bois Jaquenne pour les raisons suivantes :

- Il permet de restituer sans distorsion des vues ayant un angle de champs supérieur ou égal à 120° ;
- Il garantit une parfaite horizontalité des plans de l'image, essentiel lors de la phase de création du photomontage où la ligne d'horizon joue un rôle important et par conséquent la fiabilité de celui-ci ;
- Il reprend le champ de vision dynamique de l'observateur, à savoir la vision binoculaire humaine qui est de 120°. Cela permet de garantir une lecture paysagère la plus proche de la réalité, tenant compte des éléments paysagers du contexte indispensables à la bonne compréhension de l'environnement pour l'œil humain. Cela permet également de prendre en compte les éventuels parcs et projets du contexte éolien et d'assurer par conséquent une analyse des impacts paysagers la plus pertinente possible.

Les éoliennes sont représentées sur les panoramiques en prenant en compte :

- la situation topographique du point de prise de vue (coordonnées géographiques, altitude, etc.) ;
- les caractéristiques des éoliennes (position, modèle, hauteur) ;
- la focale de l'appareil photo.

Le principe du calage des éoliennes sur le panoramique repose sur l'identification de points de repère visibles sur les photos (pylônes électriques, boisements, clochers d'église, habitations, etc.). Grâce aux photographies aériennes produites par l'IGN (Géoportail), il est possible d'obtenir les coordonnées géographiques de ces points de repère, ce qui permet ensuite de positionner très précisément les éoliennes par rapport aux autres points connus sur le panoramique. Sur les photomontages, les pales sont méthodologiquement représentées de face, c'est-à-dire dans la situation la moins avantageuse sur le plan visuel. Dans les faits, le rotor s'oriente automatiquement face au vent, et les éoliennes sont parfois de profil. Dans cette position leur emprise visuelle est moindre.

Sur certains photomontages, la couleur des éoliennes a été légèrement accentuée pour augmenter le contraste et faciliter le repérage des éoliennes sur les photos (tout en respectant une cohérence de perception par rapport aux éoliennes déjà existantes, qui peuvent apparaître sur les panoramiques).

L'utilisation des photomontages dans l'étude paysagère

Dans le cadre de l'étude d'impact sur l'environnement, les photomontages sont utilisés par les paysagistes à la fois pour définir la variante d'implantation du parc éolien et pour évaluer ses impacts visuels. Ils permettent de juger de l'insertion des éoliennes à l'échelle du grand paysage.

Cependant, il convient de noter qu'un photomontage reste avant tout un outil d'interprétation. Il n'a pas vocation à retranscrire toute la complexité de la réalité, même si la méthodologie rigoureuse utilisée pour sa réalisation permet d'en obtenir une représentation fidèle.

Par exemple, le photomontage ne peut figurer le mouvement des éoliennes ou les caractéristiques propres à l'observateur. C'est pourquoi, dans l'étude d'impact, ces photomontages sont complétés par d'autres outils, comme les coupes topographiques, les schémas d'interprétation, les cartes thématiques, etc. C'est l'ensemble de ces éléments qui permet aux paysagistes d'évaluer finement la façon dont le parc éolien trouve sa place dans le paysage.

Présentation des photomontages

Pour la lecture des photomontages, afin de pouvoir comparer au mieux les différentes représentations, les prises de vue sont représentées avec le même facteur de reproduction dans l'ensemble du volet paysager. Un cadrage à 120° est utilisé avec deux facteurs d'échelles différents.

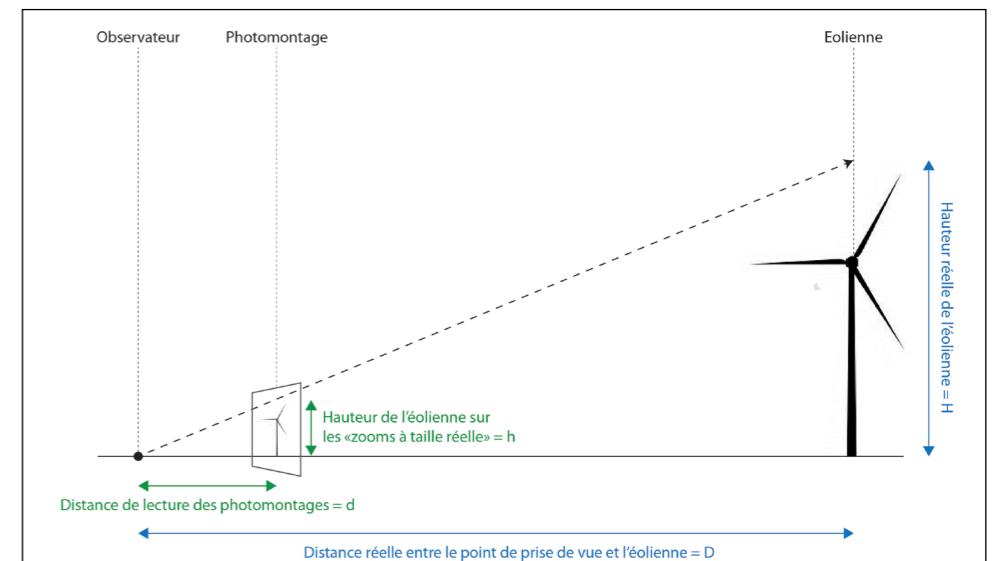
Dans un premier temps, trois panoramas sont présentés sur la page de droite. Chaque panorama couvre un angle de 120° d'un seul tenant de façon à avoir une vue d'ensemble tenant compte des éléments de contexte, de la même façon que ce que chercherait instinctivement un œil humain :

- Le premier correspond à l'état initial sans les éoliennes du projet, c'est-à-dire que sont représentées toutes les éoliennes construites et accordées ;
- Le second correspond à l'esquisse légendée permettant de repérer clairement les éoliennes du projet ainsi que le contexte éolien (éoliennes construites, accordées et en instruction en mars 2021). Dans ce deuxième photomontage, la photo apparaît en noir et blanc, permettant de faire ressortir les éoliennes du projet et du contexte en couleur, qui apparaissent par-dessus la végétation ou le bâti, afin de faciliter leur repérage ;
- Le troisième représente le projet dans sa perception réelle avec les masques visuels (relief, bâti, végétation...). Il intègre également les éoliennes en exploitation du contexte éolien (aucune éolienne accordée ni en instruction n'est située dans l'aire d'étude éloignée).

Le cadrage à 120° d'un seul tenant correspond à la **vision binoculaire humaine**, permettant une vue d'ensemble tenant compte des éléments de contexte, de la même façon que ce que chercherait instinctivement un œil humain. **Il permet aussi une restitution réaliste de la scène paysagère.**

Ensuite, la seconde planche correspond à un cadrage à 120° en pleine-page sur deux pages A3 en vis-à-vis (2x60°) présentant ainsi le photomontage en vue à «taille réelle». La disposition en 2x60° sur une seule et même double page permet d'embrasser le panorama d'un seul regard, sans imposer au lecteur de tourner une page du carnet de photomontages pour apprécier le projet éolien dans son territoire d'accueil. Il permet donc de visualiser de manière confortable et la plus précise possible le paysage comme perçu dans la réalité. Avec une distance de lecture de 40 cm environ, il permet de rendre compte sur le papier de la scène paysagère telle que perçue par l'œil humain dans sa composante verticale. C'est-à-dire que la hauteur h d'un objet perçu sur la page A3 du carnet de photomontage, placé à 40 cm, correspondra à la hauteur H de ce même objet perçue dans la réalité. Ce procédé permet d'éviter les effets d'écrasement d'échelle suscités par la recomposition d'un panorama.

Les vues « taille réelle » sont obtenues à l'aide du calcul suivant :



$$H/D = h/d \text{ soit } h = (H/D)*d \text{ soit } d = (D*h)/H \text{ (d'après le théorème de Thalès)}$$

H : la hauteur de l'éolienne

D : la distance entre le lieu de prise de vue et l'éolienne considérée

h : la hauteur de l'éolienne représentée sur le papier (en A3)

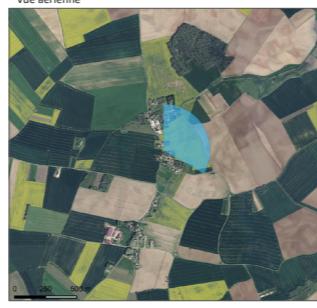
d : la distance d'observation du photomontage sur papier (simulée dans le présent document à 40 cm).

La représentation des autres parcs éoliens

Sur les photomontages figure le contexte éolien au sein des aires d'étude du projet.

Seul le parc éolien d'Archingeay, actuellement en exploitation, compose le contexte éolien à l'échelle de l'aire d'étude éloignée du projet des Rouches.

Présentation des planches de photomontage

Titre du photomontage	Localisation du point de vue IGN TOP 100	Localisation du point de vue sur IGN TOP 25	Localisation du point de vue sur vue aérienne	Limite de page
<p>Photomontage n°69 : Depuis la sortie du hameau des Geais en direction du hameau des Boutaudières</p> <p>Localisation du point de vue</p> <p>Carte IGN élargie</p>  <p>Carte IGN zoomée</p>  <p>Vue aérienne</p>  <p>Caractéristiques de la photographie</p> <p>Appareil photo : Canon EOS 77D Longueur focale : 45mm eq. Assemblage panoramique : cylindrique</p> <p>Date de prise de vue : 07/09/2021 Coordonnées Lambert 93 (X ; Y) : 400040 ; 6525505 Distance (m) à l'éolienne la plus proche : 1004</p> <p>Commentaire</p> <p>Les hameaux des Geais et des Boutaudières représentent des enjeux très faibles sur le territoire étudié et font partie des habitats les plus proches du projet. Le tissu urbain relâché permet de larges fenêtres visuelles sur les paysages agricoles voisins. Le projet Eolien des Rouches s'insère dans cette trouée en occupant une large partie du champ de vision. Les éoliennes forment une courbe aérée et lisible. Depuis ce point de vue, les rapports d'échelles sont cohérents avec les éléments arborés de part et d'autre du projet. L'incidence paysagère du projet est modérée.</p> <p>Impact paysager</p> <ul style="list-style-type: none"> • Négligeable • Très faible • Faible • Moyenne • Fort 	<p>Localisation du point de vue</p> <p>Localisation du point de vue sur IGN TOP 100</p> <p>Localisation du point de vue sur IGN TOP 25</p> <p>Localisation du point de vue sur vue aérienne</p>		<p>Echelle graduée (en degrés d'angle de champ visuel) non-azimutée</p> <p>Etat initial / panoramique 120°</p>  <p>Photomontage esquisé avec le projet / panoramique 120°</p>  <p>Etat futur / panoramique 120°</p> 	

Titre du photomontage

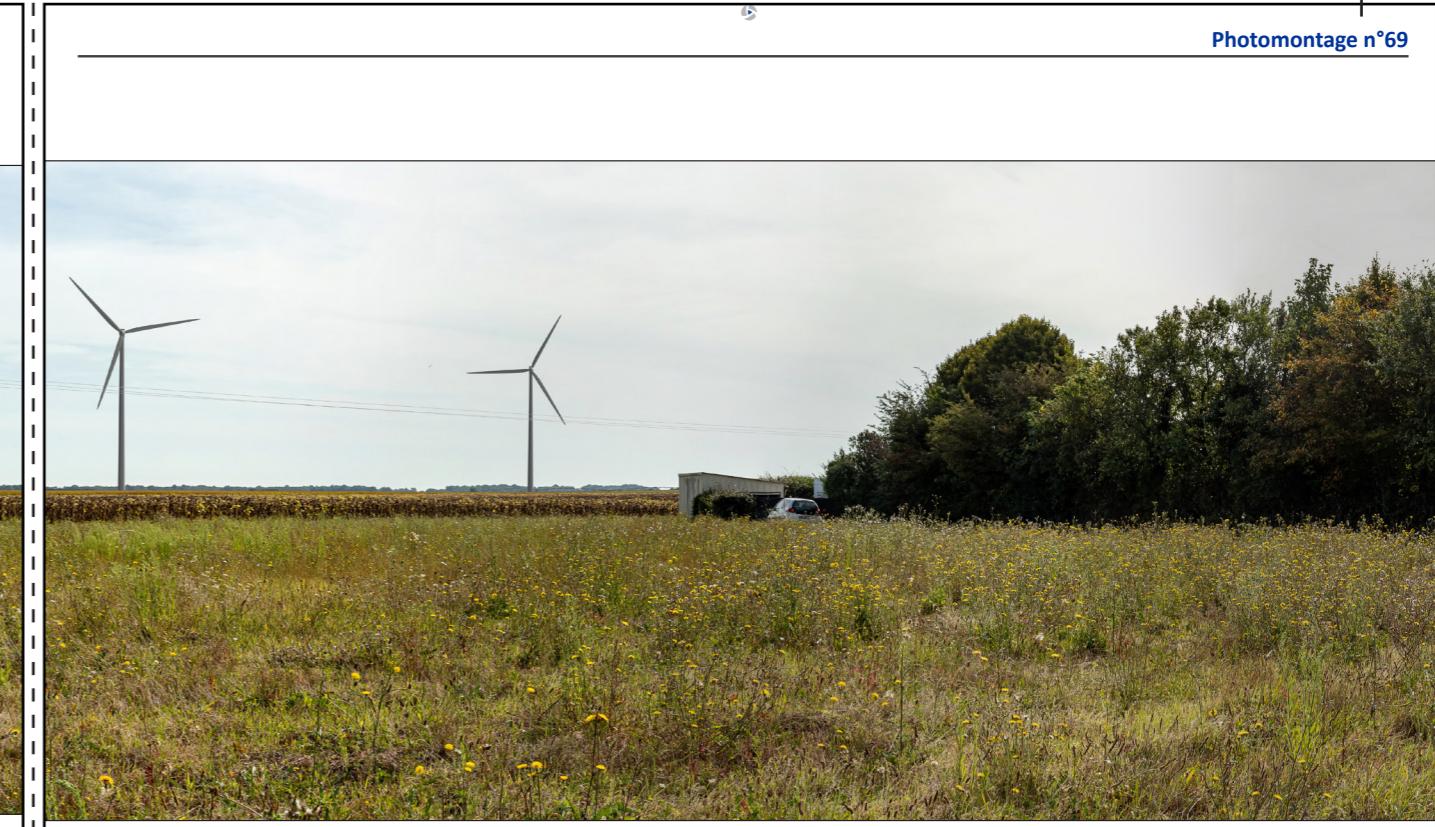


CARNET DE PHOTOMONTAGES // PROJET ÉOLIEN DES ROUCHES

284

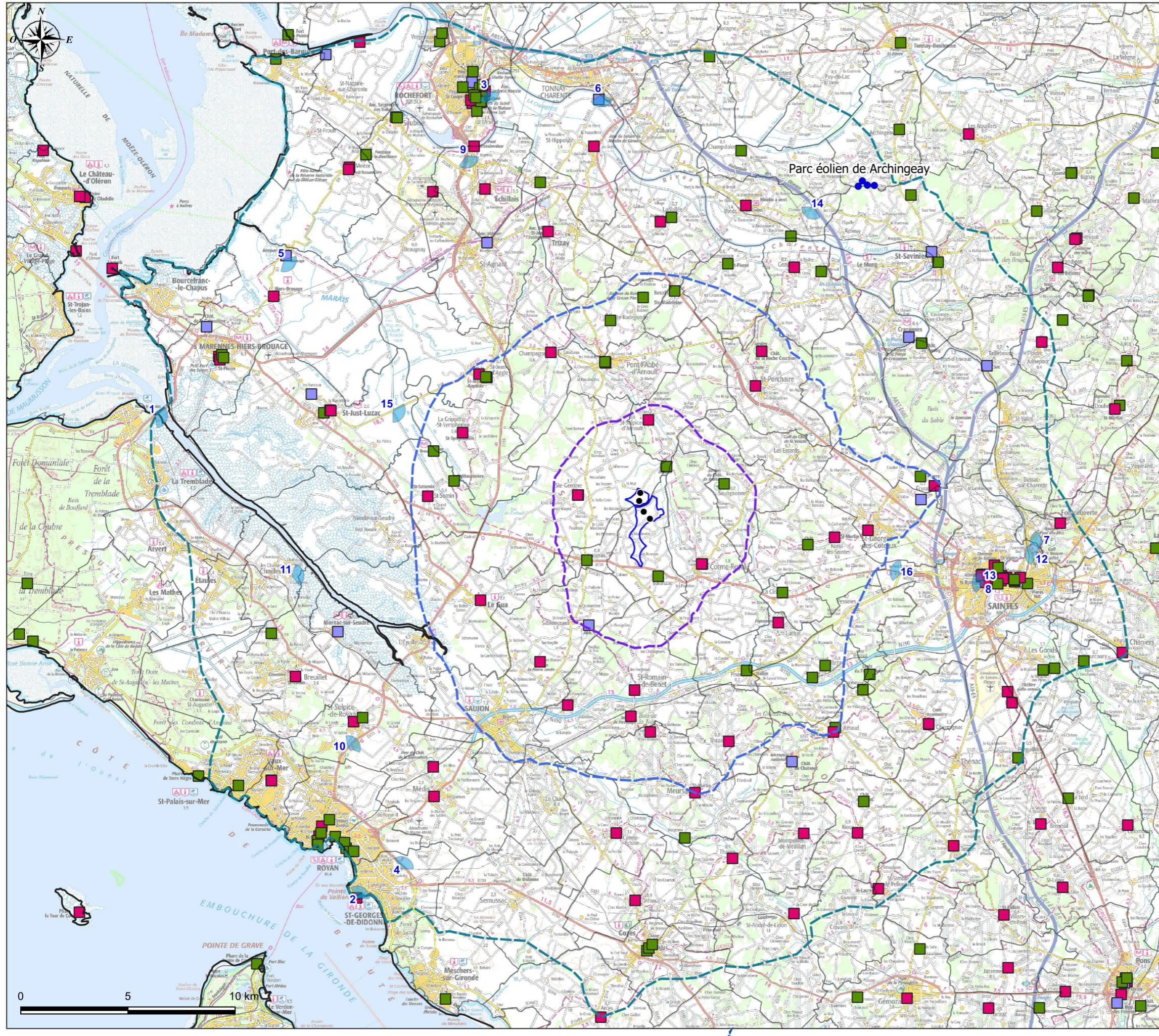
Photomontage final
pleine page 120°

Limite de page



285

Numéro du
photomontage



Projet éolien des Rouches

Points de vue -
Aire d'étude éloignée

Légende

Limites administratives

- Département
- Commune

Projet

- Eolienne
- Zone d'implantation potentielle
- Aire d'étude immédiate
- Aire d'étude rapprochée
- Aire d'étude éloignée

Contexte éolien

- Parc éolien de Archingeay

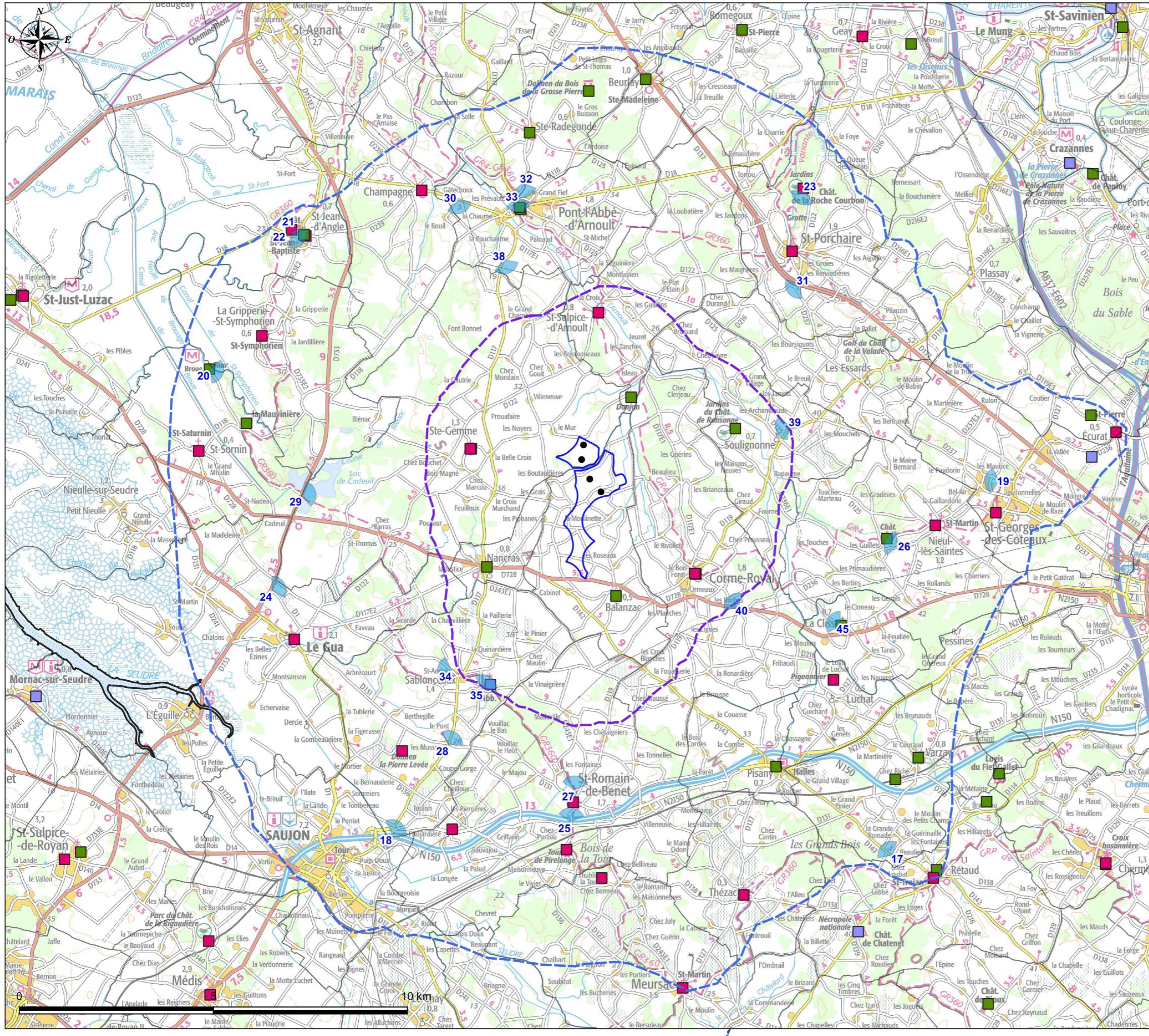
Monuments historiques

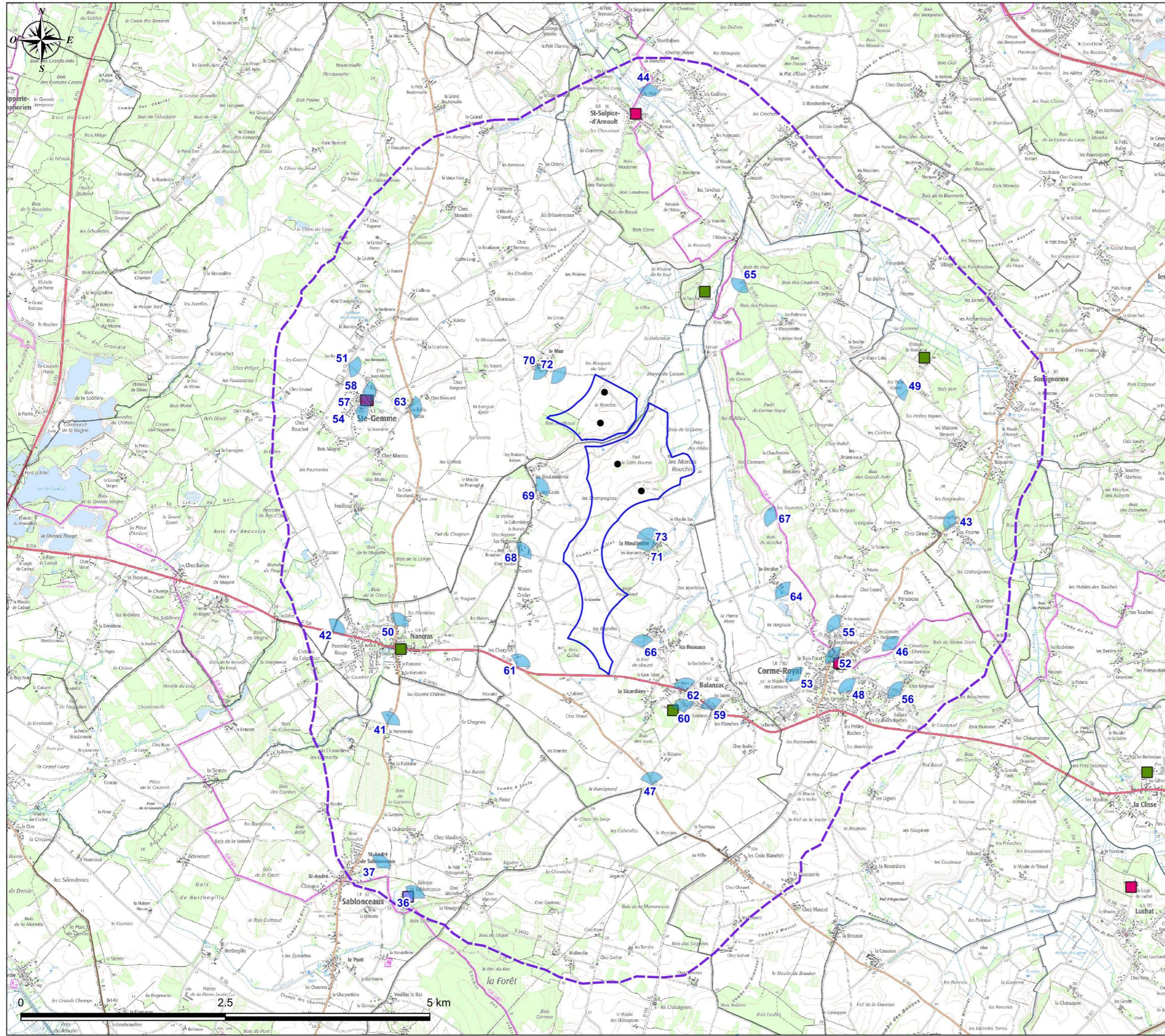
- Classé
- Inscrit
- Classé - Inscrit

Point de vue de photomontage

10/01/2023
Source : IGN Scan 100

wpd





Projet éolien des Rouches

Points de vue -
Aire d'étude immédiate

Légende

Limites administratives

Commune

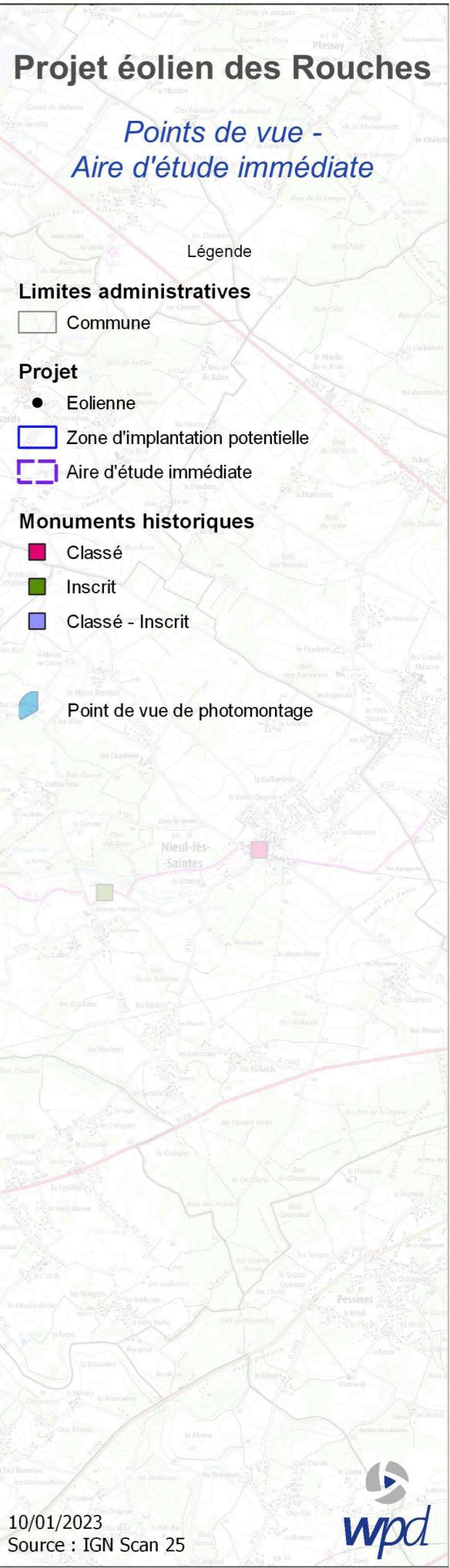
Projet

- Eolienne
- Zone d'implantation potentielle
- Aire d'étude immédiate

Monuments historiques

- Classé
- Inscrit
- Classé - Inscrit

Point de vue de photomontage



10/01/2023
Source : IGN Scan 25



Inventaire des prises de vue

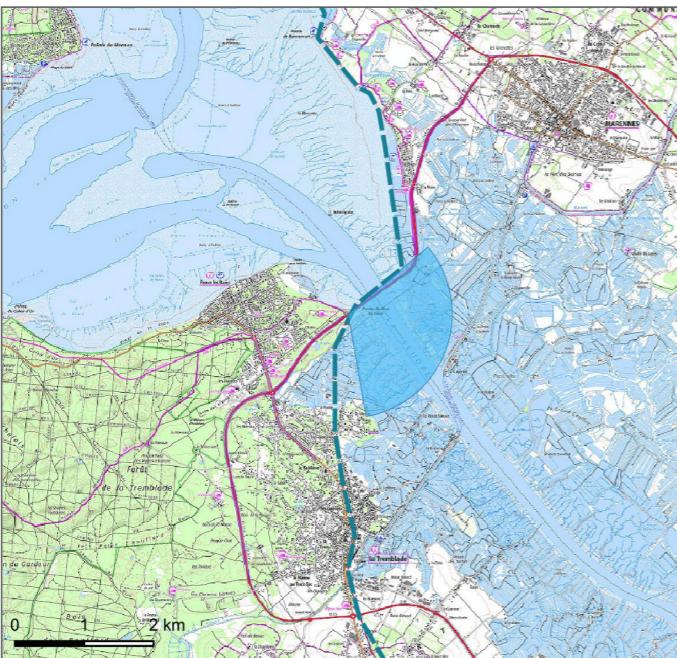
Numéro de la vue	Intitulé de la vue	Distance (en m) à l'éolienne la plus proche	Date de la prise de vue	Numéro de la page
1	Depuis le viaduc de la Seudre au nord de la Tremblade - RD728E	22 881	2/04/2020	11
2	Depuis le sommet du phare de Vallières - Côte de Royan	22 385	7/09/2021	15
3	Depuis le site de la Corderie royale à Rochefort	20 106	25/03/2020	19
4	Depuis la sortie nord-est de Royan - périphérique RD25	20 056	27/05/2020	23
5	Depuis les remparts de Brouage	19 850	2/04/2020	27
6	Depuis le pont suspendu de Tonnay-Charente	18 709	25/03/2020	31
7	Depuis la route de la Pichauderie au droit du chemin de Saint-Jacques de Compostelle, au nord-est de Saintes	18 331	29/03/2022	35
8	Depuis le jardin attenant à l'église Saint-Eutrope à Saintes	15 879	29/03/2022	39
9	Depuis la sortie sud de Rochefort - RD733	17 719	25/03/2020	43
10	Depuis l'entrée sud de Saint-Sulpice de Royan - RD733	17 655	27/05/2020	47
11	Depuis la sortie du lotissement les Chassagnères à Chaillevette, en lisière est des marais de la Seudre	16 550	2/04/2020	51
12	Depuis le chemin de Chaillot au nord-est de Saintes	18 133	29/03/2022	55
13	Depuis le centre-ville de Saintes, devant le parvis de l'église Saint Eutrope (UNESCO)	15 864	2/04/2020	59
14	Depuis l'autoroute A837 à l'est de Bords	15 624	25/03/2020	63
15	Depuis la RD18 à l'est de St-Jean-Luzac	12 142	2/04/2020	67
16	Depuis la sortie ouest de Saintes - RD728	12 019	2/04/2020	71
17	Depuis la RD142 au sud-est de Pisany	11 998	2/04/2020	75
18	Depuis le nord-est de Saujon au croisement de la RN150 et la RD117	10 334	2/04/2020	79
19	Depuis le nord de Saint-Georges-des-Coteaux - GR4	10 253	7/09/2021	83
20	Depuis la Tour de Broue	9 814	2/04/2020	87
21	Depuis la cour du château de Saint-Jean-d'Angle	9 313	27/05/2020	91
22	Depuis le parking du château de Saint-Jean-d'Angle	9 258	24/03/2022	95
23	Depuis le château de la Roche Courbon à Saint-Porchaire	8 697	29/03/2022	99
24	Depuis la RD733 au nord du Gua	8 646	2/04/2020	103
25	Depuis l'entrée sud de Saint-Romain-de-Benet - RN150	8 553	2/04/2020	107
26	Depuis le château de Nieul-lès-Saintes	7 767	2/04/2020	111
27	Depuis la lisière nord de Saint-Romain-de-Benet - GR360	7 726	2/04/2020	115

Numéro de la vue	Intitulé de la vue	Distance (en m) à l'éolienne la plus proche	Date de la prise de vue	Numéro de la page
28	Depuis la RD117 au sud de Sablonceaux	7 615	2/04/2020	119
29	Depuis la RD733 au croisement avec le GR 360 au niveau de l'entrée du camping du lac de Cadeuil	7 254	27/05/2020	123
30	Depuis l'entrée ouest de Pont-l'Abbé-d'Arnoult - RD18	7 119	27/05/2020	127
31	Depuis la RD137 au niveau de la sortie sud de Saint-Porchaire	6 931	2/04/2020	131
32	Depuis la lisière nord de Pont l'Abbé d'Arnoult	6 930	27/05/2020	135
33	Depuis le nord de Pont l'Abbé d'Arnoult - RD117	6 066	27/05/2020	139
34	Depuis l'entrée nord-ouest de Sablonceaux (rue des Viviers)	5 996	24/03/2022	143
35	Depuis le GR4 en amont de l'Abbaye de Sablonceaux	5 928	24/03/2022	147
36	Depuis le jardin de l'Abbaye de Sablonceaux	5 726	2/04/2020	151
37	Depuis la sortie nord-est de Sablonceaux (rue des Genêts)	5 626	24/03/2022	155
38	Depuis la sortie sud de Pont l'Abbé d'Arnoult - RD117	5 193	7/09/2021	159
39	Depuis la RD119 au nord-est de Soulignonne	5 140	7/09/2021	163
40	Depuis la RD728 à l'est de Corme Royal	4 615	25/03/2020	167
41	Depuis la RD117 au sud de Nancras	4 222	2/04/2020	171
42	Depuis l'entrée ouest de Nancras - RD728	4 043	2/04/2020	175
43	Depuis la RD119 au niveau du hameau de Chez Giraud à Bapaume (Soulignonne)	3 884	27/05/2020	179
44	Depuis le nord de Saint-Sulpice d'Arnoult - GR4	3 820	27/05/2020	183
45	Depuis l'église de La Clisse	3 669	2/04/2020	187
46	Depuis le GR4 à l'est Corme-Royal	3 652	7/09/2021	191
47	Depuis la RD142 au sud de Balanzac	3 604	2/04/2020	195
48	Depuis le quartier résidentiel du Champ du Clone à Corme-royal	3 546	7/09/2021	199
49	Depuis la RD236E1 au droit du Château de Ransanne à Soulignonne	3 497	27/05/2020	203
50	Depuis la sortie nord de Nancras - RD117	3 331	7/09/2021	207
51	Depuis la RD122 au nord-ouest de Saint-Gemme	3 145	27/05/2020	211
52	Depuis la place de l'église de Saint-Nazaire de Corme-Royal	3 117	7/09/2021	215
53	Depuis le lotissement rue du fief du Moulin à Corme-Royal	3 010	29/03/2022	219
54	Depuis le centre-bourg de Sainte-Gemme à proximité de l'école	2 993	27/05/2020	223

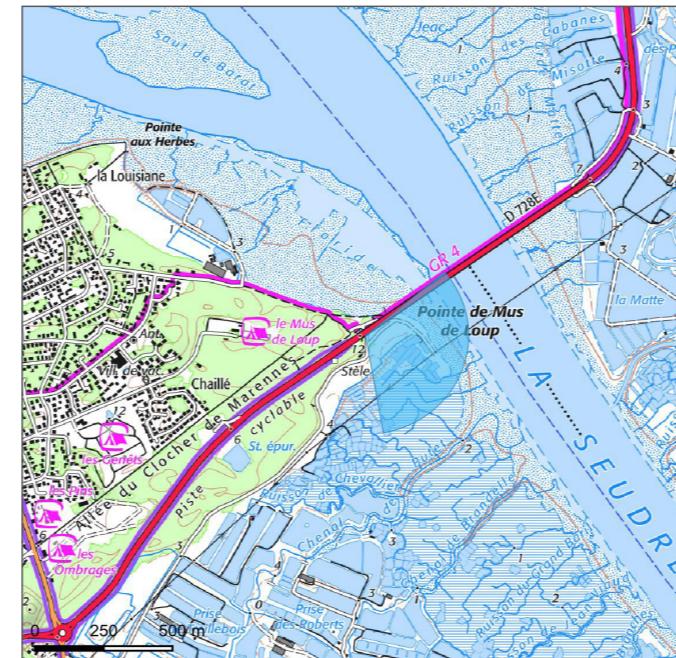
Numéro de la vue	Intitulé de la vue	Distance (en m) à l'éolienne la plus proche	Date de la prise de vue	Numéro de la page
55	Depuis le stade de Corme-Royal	2 949	29/03/2022	227
56	Depuis la lisière sud-est de Corme-Royal	3 657	29/03/2022	231
57	Depuis le centre-bourg de Saint-Gemme, devant l'église et son prieuré	2 944	27/05/2020	235
58	Depuis le centre-bourg de Saint-Gemme, route de chez Jean Maître, à proximité de l'église	2 922	7/09/2021	239
59	Depuis la lisière est de Balanzac sur la RD728 au droit du lieu-dit les Suires	2 828	25/03/2020	243
60	Depuis le château de Balanzac	2 758	25/03/2020	247
61	Depuis l'est de Nancras à l'intersection entre la RD728 et la RD142	2 631	25/03/2020	251
62	Depuis le centre-bourg de Balanzac (en amont de la mairie)	2 499	29/03/2022	255
63	Depuis le hameau de Belle-Croix sur RD117 à l'est de Sainte-Gemme	2 346	27/05/2020	259
64	Depuis l'entrée du hameau du Rivotlet à Corme Royal - GR4	2 193	7/09/2021	263
65	Depuis la RD117E1 en direction de Corme-Royal	2 184	27/05/2020	267
66	Depuis l'ouest du hameau des Roseaux à Balanzac	1 919	25/03/2020	271
67	Depuis le GR4 à l'est de la zone du projet des Rouches (après le bois du Rivotlet)	1 687	25/03/2020	275
68	Depuis le centre du hameau des Piphanes	1 642	25/03/2020	279
69	Depuis la sortie du hameau des Geais en direction du hameau des Bou-taudières	1 004	7/09/2021	283
70	Depuis l'entrée ouest du hameau du Mur à Saint-Gemme	898	27/05/2020	287
71	Depuis le centre du hameau de la Moulinette à Balanzac	745	7/09/2021	291
72	Depuis la sortie est du hameau du Mur à Sainte-Gemme	662	25/03/2020	295
73	Depuis la sortie nord du hameau de La Moulinette à Balanzac	616	25/03/2020	299

Localisation du point de vue

Carte IGN élargie



Carte IGN zoomé



Vue aérienn



Caractéristiques de la photographie

Appareil photo : Canon EOS 77D

Longueur focale : 45mm eq.

Assemblage panoramique : cylindrique

Date de prise de vue : 02/04/2022

Coordonnées Lambert 93 (X ; Y) : 378266 ; 6530294

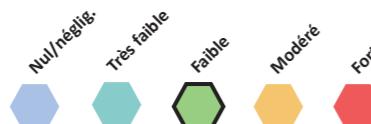
Distance (m) à l'éolienne la plus proche : 22881

Commentaire

Ce point de prise de vue est réalisé au sein du marais de la Seudre, paysage présentant un enjeu fort sur le plan touristique et patrimonial. Plus particulièrement, le viaduc offre un champ de vision lointain et dominant. Le paysage de marais induit une topographie plane ouvrant les perspectives visuelles vers le versant opposé de la Seudre. Le projet éolien des Rouches est visible en arrière-plan. Les éoliennes forment un alignement simple et aéré. Son emprise visuelle est limitée par le nombre réduit des machines. Ces dernières forment des nouveaux éléments verticaux sans pour autant constituer un nouveau point d'appel marquant dans ce paysage. Le projet s'insère en arrière-plan lointain des pylônes électriques visibles au premier plan du paysage. Les dimensions du paysage sont respectées.

L'incidence visuelle du projet depuis le viaduc de la Seudre est faible

Impact paysager



-60°

-45°

-30°

-15°

15°

30°

45°

60°



Etat initial / panoramique 120°



Photomontage esquissé avec le projet / panoramique 120°



Etat futur / panoramique 120°







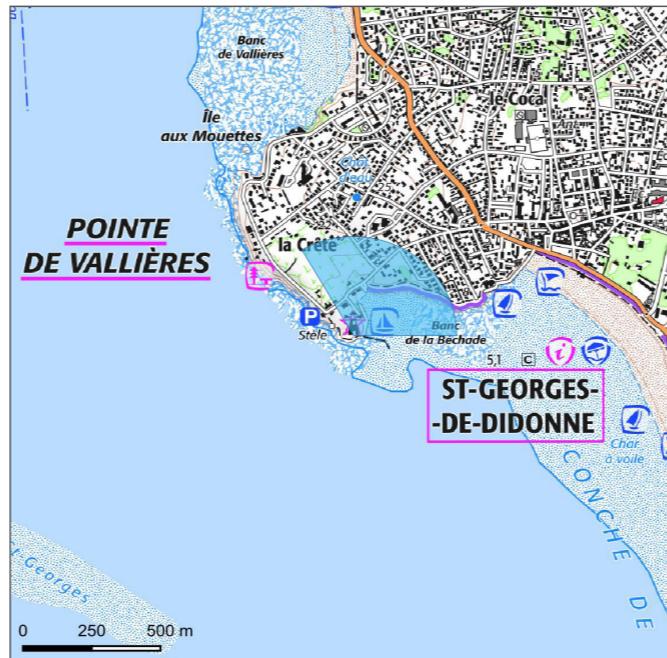
Photomontage n°2 : Depuis le sommet du phare de Vallières - Côte de Royan

Localisation du point de vue

Carte IGN élargie



Carte IGN zoomée



Vue aérienne



Caractéristiques de la photographie

Appareil photo : Canon EOS 77D

Longueur focale : 45mm eq.

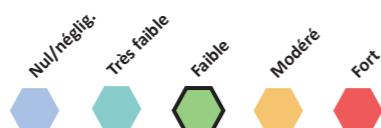
Assemblage panoramique : cylindrique

Date de prise de vue : 07/09/2021

Coordonnées Lambert 93 (X ; Y) : 387674 ; 6507780

Distance (m) à l'éolienne la plus proche : 22385

Impact paysager



Commentaire

Royan et sa côte de beauté forme une destination touristique reconnue. Il s'agit d'un enjeu fort en termes de patrimoine et de tourisme. Ce point de vue a été pris depuis le sommet du phare de Vallières s'élevant à 29 mètres de haut, classé en tant que Monument Historique. Les touristes et riverains profitent d'une vue dominante et panoramique depuis son sommet. La ville de Royan et de Saint-Georges-de-Didonne s'insèrent aux premier et second plan du paysage. On repère au loin l'église Notre-Dame, protégée au titre des Monuments Historiques. Le projet éolien des Rouches s'introduit de manière discrète dans ce paysage en hauteur. Les quatre éoliennes se présentent sous la forme d'un alignement lisible soulignant l'horizon. La distance réduit nettement leur taille apparente et limite leur prégnance visuelle. Également, la distance d'éloignement au monument historique de l'église Notre-Dame de Royan évite la covisibilité directe avec le projet (angle supérieur à 40°).

L'incidence visuelle du projet est évaluée faible depuis le sommet du phare de la Vallière. Il est à noter que le phare s'insère dans un espace enherbé et entouré d'arbres et d'arbustes, empêchant toute visibilité vers le projet depuis le pied du phare.

-60°

-45°

-30°

-15°

15°

30°

45°

60°

Etat initial / panoramique 120°



Photomontage esquissé avec le projet / panoramique 120°



Etat futur / panoramique 120°





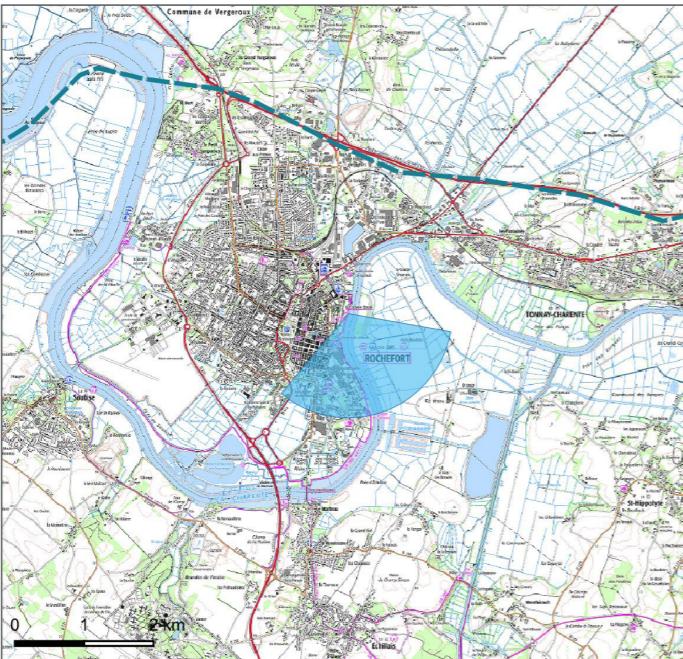


Photomontage n°3 : Depuis le site de la Corderie royale à Rochefort

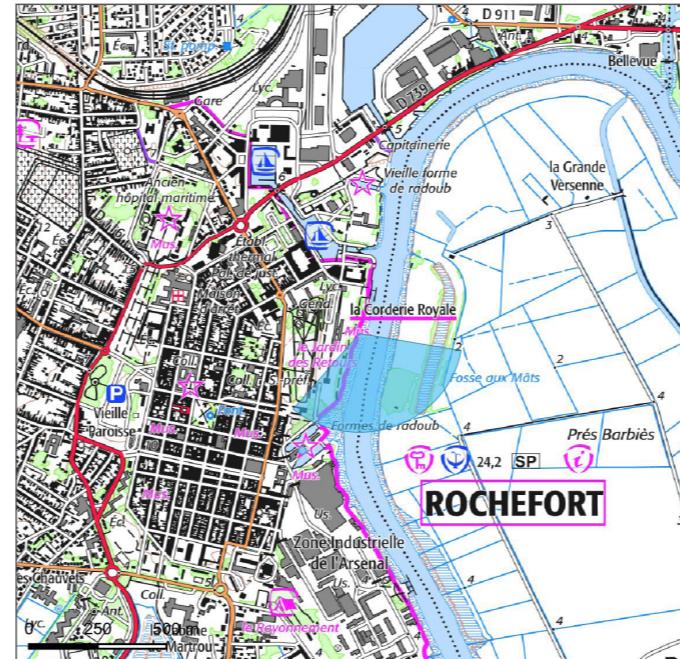


Localisation du point de vue

Carte IGN élargie



Carte IGN zoomée



Vue aérienne



Caractéristiques de la photographie

Appareil photo : Canon EOS 77D

Longueur focale : 45mm eq.

Assemblage panoramique : cylindrique

Date de prise de vue : 25/03/2020

Coordonées Lambert 93 (X ; Y) : 393739 ; 6545441

Distance (m) à l'éolienne la plus proche : 20106

Commentaire

Ce point de prise de vue a été réalisé depuis la Corderie Royale de Rochefort. Ce monument protégé et touristique se révèle être un enjeu fort. La Corderie est implantée en contrebas de la ville, au bord de la Charente. La distance d'éloignement du projet vis-à-vis de ce patrimoine réduit nettement la taille apparente des éoliennes. La présence d'îlots de végétation pérenne sur la ripisylve de la Charente suffit à les masquer depuis la Corderie. Aucune incidence visuelle n'est possible depuis ce monument.

L'incidence du projet depuis ce point de vue est nulle.

Impact paysager



-60°

-45°

-30°

-15°

15°

30°

45°

60°



Etat initial / panoramique 120°



Photomontage esquissé avec le projet / panoramique 120°



Etat futur / panoramique 120°



Depuis le site de la Corderie royale à Rochefort - Vue pleine page 60°





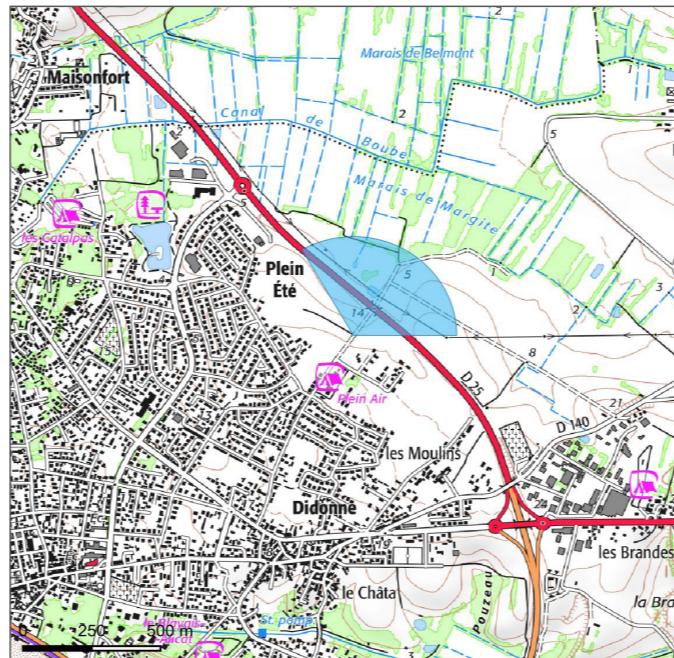
Photomontage n°4 : Depuis la sortie nord-est de Royan - périphérique RD25

Localisation du point de vue

Carte IGN élargie



Carte IGN zoomée



Vue aérienne



Caractéristiques de la photographie

Appareil photo : Canon EOS 77D

Longueur focale : 45mm eq.

Assemblage panoramique : cylindrique

Date de prise de vue : 27/05/2020

Coordonées Lambert 93 (X ; Y) : 389733 ; 6509153

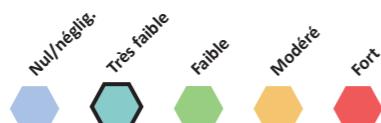
Distance (m) à l'éolienne la plus proche : 20056

Commentaire

Ce point de prise de vue a été réalisé à la sortie nord-est de Royan, au niveau de l'axe fréquenté de la RD25. Royan présente un enjeu touristique et patrimonial fort au sein de l'aire d'étude éloignée. Le paysage est ici structuré par le passage de la RD25, par les habitations de l'agglomération royannaise, par des espaces agricoles et forestiers. Le projet des Rouches se repère très furtivement dans l'axe de vue des usagers de la voie. Seulement un rotor est visible à travers une trouée végétale. La distance d'éloignement atténue sa prégnance visuelle. Le rotor se fond parmi les nombreux éléments du paysage. Concernant les usagers de la RD25, celle-ci vient s'inscrire de manière latérale au projet. Compte tenu de la distance et des éléments arborés intercalés, les automobilistes ne percevront pas le rotor de l'éolienne visible.

L'incidence visuelle du projet est ici très faible.

Impact paysager



-60°

-45°

-30°

-15°

15°

30°

45°

60°



Etat initial / panoramique 120°



Photomontage esquissé avec le projet / panoramique 120°



Etat futur / panoramique 120°





Depuis la sortie nord-est de Royan - périphérique RD25 (suite) - vue pleine page 60°



